

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM AIX EN PROVENCE ROTONDE, 6 PLACE JEANNE D ARC 13100 AIX EN PROVENCE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 500 €.

MME LAFLEUR Cathy, représentant de la société 123 CLEAN S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 8 LIEU DIT ESCOURCHE DU RIOU 04220 STE TULLE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Mme LAFLEUR Cathy	500	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 22 janvier 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

M Jacques RIERA
DIRECTEUR

JST14

"lu et approuvé"



Crédit Mutuel
Aix-Rotonde
6, Place Jeanne d'Arc
13100 AIX-EN-PROVENCE
RCS AIX 319 293 585 - Fax: 04 42 93 15 00
Tél. 04 42 99 00 67 (appel local non surtaxé)

